

D E C I S I O N N ° 1 3 / 2 0 2 2

**portant fixation,
des tarifs des visites guidées et ateliers pédagogiques organisés
par le service Ville d'Art et d'Histoire**

LE MAIRE DE LA VILLE DE SELESTAT

En application de la délibération du Conseil municipal n° 11 du 30 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Maire en vertu de l'article L 2122.22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, exécutoire à compter du 31 juillet 2020,

DECIDE de fixer, avec effet au 25 avril 2022, les tarifs des visites guidées et ateliers pédagogiques organisés par le service Ville d'Art et d'Histoire comme suit :

1. TARIFS DES VISITES POUR LES INDIVIDUELS

	Visite guidée payante
PLEIN TARIF Adulte à partir de 18 ans	3,50 € /pers
TARIF REDUIT Enfants de 7 à 17 ans ⁽¹⁾ Etudiants ⁽²⁾ Chômeurs ⁽²⁾ Familles nombreuses ⁽²⁾ Groupes à partir de 15 personnes Membres de l'association des Amis de la Bibliothèque Humaniste ⁽²⁾	2,50 € /pers
GRATUIT Enfants de moins de 7 ans accompagnés d'un adulte Guides / conférenciers ⁽²⁾ Personnes à mobilité réduite ou en situation d'handicap ⁽²⁾ Personnes travaillant dans une bibliothèque, un musée, ou des services d'archives, français ou étrangers ⁽²⁾	

	Visite guidée payante
<p>GRATUIT (suite)</p> <p>Professionnels des offices de tourisme de la région Grand Est ⁽²⁾</p> <p>Accompagnateurs de groupes (chauffeurs de bus,...)</p> <p>Enseignants venant préparer la visite d'une classe</p> <p>Groupes des villes jumelées avec Sélestat</p> <p>Les membres de la presse ⁽²⁾</p> <p>Agents relevant du Ministère de la Culture ⁽²⁾</p> <p>Les membres du Conseil d'administration des Amis de la Bibliothèque Humaniste ⁽²⁾</p> <p>Les membres de l'Association des œuvres sociales de la Ville Sélestat ⁽²⁾</p> <p>Toute personne lors des journées nationales du patrimoine (portes ouvertes...)</p>	

⁽¹⁾ sur présentation d'une pièce d'identité comportant la date de naissance

⁽²⁾ sur présentation d'une carte de membre ou autre justificatif en cours de validité (carte de presse, d'étudiant, attestation pôle emploi, carte professionnelle,...)

Remarque : Ces tarifs n'incluent pas les droits d'entrée à la Bibliothèque Humaniste qui sont en sus.

2. TARIFS DES VISITES POUR LES GROUPES

2.1 Visites guidées et ateliers pour les groupes de jeunes ayant une visée éducative et pédagogique

	Groupe de la Communauté des Communes de Sélestat	Groupe hors Communauté des Communes de Sélestat	Groupe hors Communauté de Communes de Sélestat adhérent à l'association Tôt ou t'Art
Visite d' 1h	Gratuit (35 personnes maximum)	70€ par groupe (35 personnes maximum)	3€ par personne (5 personnes minimum et 35 personnes maximum)
Visite d'1h30	Gratuit (35 personnes maximum)	80€ par groupe (35 personnes maximum)	3€ par personne (5 personnes minimum et 35 personnes maximum)
Visite de 2h	Gratuit (35 personnes maximum)	90€ par groupe (35 personnes maximum)	3€ par personne (5 personnes minimum et 35 personnes maximum)
Atelier Pédagogique (en lien avec une visite)	5€ par personne (20 personnes minimum et 35 personnes maximum)	5€ par personne (20 personnes minimum et 35 personnes maximum)	5€ par personne (20 personnes minimum et 35 personnes maximum)

2.2 Visites guidées et ateliers pour les groupes sur des thématiques spécifiques

	Tarif par Groupe	Tarif par groupe pour les adhérents à l'association Tôt ou t'Art
Visite d' 1h	85€ par groupe (35 personnes maximum)	3€ par personne (5 personnes minimum et 35 personnes maximum)
Visite de 2h	120€ par groupe (35 personnes maximum)	3€ par personne (5 personnes minimum et 35 personnes maximum)
Atelier Pédagogique (en lien avec une visite)	5€ par personne (20 personnes minimum et 35 personnes maximum)	5€ par personne (20 personnes minimum et 35 personnes maximum)

3. TARIFS ATELIERS PEDAGOGIQUES

	Tarif
Atelier pédagogique avec intervenant extérieur	5,00 € / pers
Atelier pédagogique sans intervenant extérieur	3,50 € / pers

4. TARIF EVENEMENTS

	Tarif
Evènement accessible à partir 13 ans	5,00 € / pers

Pour ampliation,
LE MAIRE,
P. le Maire et par délégation
LE DIRECTEUR GENERAL DES
SERVICE

Vincent BETTER

Fait à Sélestat, le 14 avril 2022

Le Maire :

Signé :



Marcel BAUER

